



Est ce qu'une personne a le droit de vous envoyer un mail sans votre accord

Par **POULPY83_old**, le **03/12/2007** à **17:48**

Une personne faisant partie de l'administration d'un site internet, où je me suis inscrite pour discuter sur un forum, s'est permise de prendre mon adresse email, pour m'envoyer directement un mail sur ma boîte privée sans mon accord; je voulais donc savoir quels sont mes droits.

Par **fritz974**, le **16/12/2007** à **17:45**

si vous mettez votre adresse email sur le Net, attendez-vous à ce que l'on vous écrive..... c'est la même chose si vous mettez votre numéro de téléphone dans un annuaire et que vous voulez ensuite empêcher les gens de vous écrire!!!!!!

Il y a une option dans votre logiciel de messagerie. Ça s'appelle "bloquer l'expéditeur" ... Très utile dans votre cas...